

08 fév 2024 -13:47

Évolution des dépenses sociales belges conformes à celles des autres pays européens à travers les périodes de crise.

Le SPF Sécurité sociale produit chaque année des chiffres comparatifs sur les recettes et les dépenses de protection sociale transmises à Eurostat. Cela permet de comparer la situation belge avec celle des autres États membres de l'UE.

Une nouvelle brochure, « Protection sociale en Belgique », illustre les chiffres complets pour la Belgique pour l'année 2021. En combinaison avec la publication « Focus sur les chiffres », elle offre un aperçu de l'impact financier sur notre protection sociale au cours d'une période particulière. Il s'agit en effet des chiffres pour les années COVID 2020 et 2021, ainsi que l'année post-COVID 2022, marquée par la guerre en Ukraine. Quelques constats marquants :

- Les dépenses pour les prestations sociales en pourcentage du PIB (produit intérieur brut) se situent pour la Belgique, la plupart des années, légèrement au-dessus de la moyenne de l'UE. Cependant, en 2021, le niveau (29%) est presque équivalent à la moyenne de l'UE. Selon les premières estimations, en 2022, il devrait de nouveau être légèrement supérieur à la moyenne de l'UE.
- Avec plus de 33% du PIB, la France a de loin les dépenses les plus élevées pour les prestations sociales. Parmi nos autres voisins, l'Allemagne affiche un niveau de dépenses plus élevé en 2021 (31%), tandis qu'aux Pays-Bas, il est légèrement inférieur (28%).
- En ce qui concerne l'évolution depuis 2019, les dépenses ont augmenté plus rapidement pendant la première année de la COVID (2020) en pourcentage du PIB que dans les pays voisins, puis ont diminué un peu plus rapidement en 2021. Selon les « early estimates », le niveau de dépenses a continué de baisser en 2022, bien que légèrement plus lentement qu'en Allemagne et en France.
- En ce qui concerne le financement, la pandémie de la COVID a fortement augmenté la part de l'intervention de l'État en 2020. En 2021, malgré une légère baisse, elle est restée à un niveau élevé. La hausse de l'intervention de l'État est un fait dans la plupart des pays, mais cette hausse est plus importante en Belgique que dans la plupart des autres pays.

Contexte

La pandémie de la COVID-19, qui a plongé le monde entier dans une crise sanitaire sans précédent en 2020, a persisté en 2021, continuant à peser sur nos systèmes de protection sociale, y compris en Belgique. En 2022, de nouveaux défis sont apparus avec une forte inflation et une augmentation des prix de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine. Ces facteurs ont eu un impact significatif sur les systèmes socio-économiques et la protection sociale.

Tendances

Dans la première partie, les données statistiques de SESPROS (Système Européen de Statistiques intégrées de la Protection Sociale) pour la Belgique en 2021 sont présentées, tandis que des estimations préliminaires pour 2022 sont fournies dans le cadre des « Early estimates » des prestations sociales pour Eurostat.

En 2021, les dépenses de protection sociale en Belgique ont légèrement augmenté, principalement en

raison de la croissance dans les fonctions « Maladie/Soins de santé », « Invalidité » et « Vieillesse », et ont diminué dans les fonctions « Chômage » et « Exclusion sociale ». Cette évolution peut largement être attribuée à la réduction progressive des mesures prises pendant la crise sanitaire.

En 2022, les « Early estimates » reflètent également les mesures prises pour faire face aux conséquences de la crise énergétique, entraînant une pression renouvelée sur le système de protection sociale.

Cette crise a provoqué une inflation qui n'avait plus été observée depuis des années. En conséquence, la Belgique a connu une forte pression supplémentaire sur le système de sécurité sociale en 2022. Selon les premières estimations pour 2022, les dépenses d'allocations sociales auraient augmenté de 6%, en partie en raison de l'indexation automatique des allocations sociales.

Cependant, les dépenses pour le chômage diminueraient de 18%, principalement en raison de la réduction du nombre de bénéficiaires du chômage temporaire lié à la COVID et des dépenses pour le droit passerelle pour les indépendants.

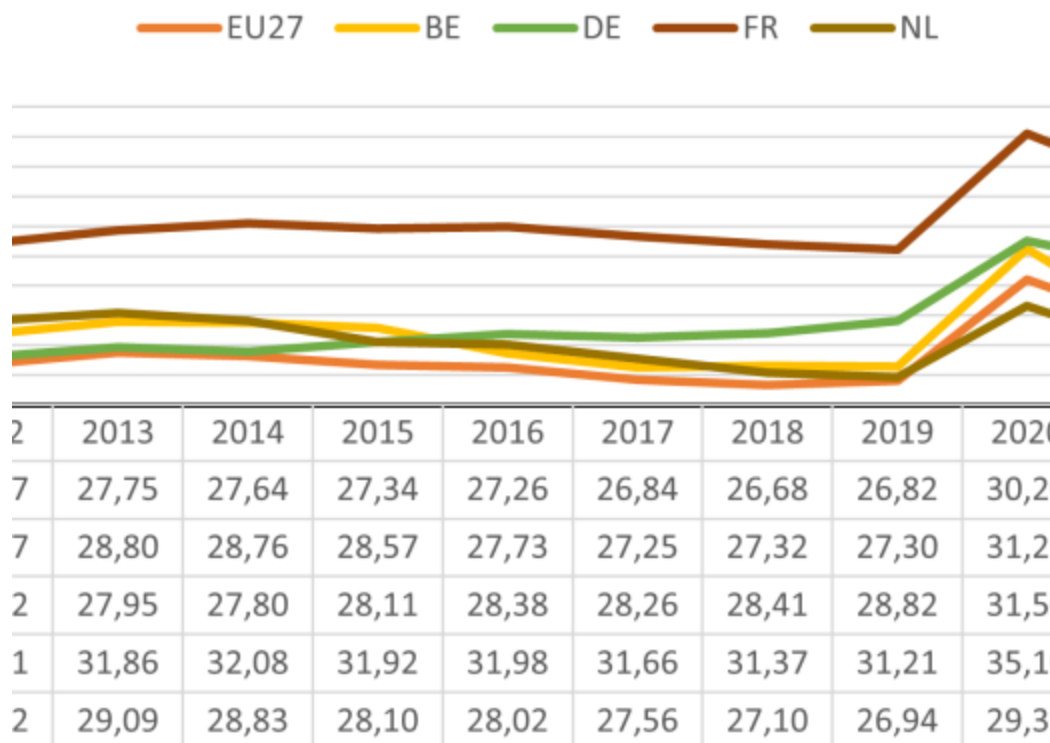
Au niveau européen

Dans la deuxième partie, nous comparons les données de l'année 2020 (2021 n'étant pas encore disponible au moment de la rédaction) avec les autres États membres de l'Union européenne pour offrir une vue d'ensemble plus large des défis communs face à la crise sanitaire.

Dans la publication « rapide » Focus sur les chiffres, les données de 2021 et les « early estimates » pour l'UE et quelques pays voisins ont déjà été incluses et utilisées pour comparer l'évolution des dépenses de protection sociale de la Belgique. Il en ressort que cette évolution correspond à celle des autres pays. En 2020, la hausse due à la COVID était légèrement plus importante, mais en 2021, la baisse était à nouveau légèrement plus forte que chez nos voisins. Les premières estimations pour 2022 indiquent une nouvelle baisse, quoique légèrement plus faible que dans les pays voisins, l'indexation rapide des allocations jouant peut-être un rôle.

Brochure : [La protection sociale en Belgique : données Sespros](#)

Focus sur les chiffres : [Dépenses de protection sociale](#)



Dépenses de prestations sociales, en % du PIB (2012 - 2022)

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
 Centre Administratif Botanique - Finance Tower
 Boulevard du Jardin botanique 50/100
 1000 Bruxelles
 Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Sofia Ati Allah
 +32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be